RRISIQ – plateforme internationale

Subvention pour projet de recherche impliquant une collaboration internationale - Printemps 2017

La date limite pour soumettre votre candidature est le 10 mai à 23h59.

IMPORTANT : Seuls les membres en règle (dont le CV, les rapports de progrès personnels ou les rapports de progrès des étudiants supervisés à jour ont été envoyés au RRISIQ dans l'année courante) seront considérés.

1) Ébauche de la description du concours

« L'objectif général de la plateforme internationale du RRISIQ est de stimuler le développement et le renforcement de collaborations et de partenariats […] à l'international au regard de la recherche en interventions en sciences infirmières, tant pour la production de connaissances, pour l'évaluation et la synthèse de connaissances que pour la diffusion et l'application de connaissances. » (Plan stratégique RRISIQ 2014-2018, p. 44)

Ce concours est une initiative stratégique de la plateforme visant à soutenir les chercheurs réguliers du RRISIQ dans le développement et la réalisation d'activités de recherche impliquant une collaboration internationale. D'un montant maximal de 10 000 $, la contribution financière sera allouée à un projet impliquant des chercheurs d'au minimum trois universités (dont deux universités québécoises et une université internationale). Les fonds attribués peuvent être utilisés pour mettre en œuvre l'une des activités de recherche suivantes :

- Réalisation conjointe d'une recension des écrits
- Rédaction conjointe d'un article de recherche
- Demande de subvention conjointe

Critères d'éligibilité

- Le **cherceur principal** doit être **chercheur régulier** du RRISIQ et être affilié à une université participant financièrement au Réseau.
- Les deux **co-chercheurs** (minimum) doivent être affiliés à des universités différentes de celle à laquelle est rattaché le chercheur principal (l'un à une institution québécoise partenaire du RRISIQ, l'autre à une institution internationale).
- Le projet doit être en lien avec l'un des trois domaines de recherche du RRISIQ (interventions cliniques, organisation des services infirmiers et formation infirmière)
- Le demandeur doit démontrer que sa demande n'est pas un duplicata de précédents financements obtenus du RRISIQ.

Critères d'évaluation
Les demandes seront évaluées sur la base de trois critères principaux sur une échelle de 18 points

1. **Pertinence de la collaboration internationale.**
   La pertinence de la collaboration sera évaluée selon :

1) la solidité de la collaboration existante, qu'elle soit récente ou de longue date.
2) les retombées potentielles de la collaboration pour le développement ou la consolidation de partenariats internationaux pour le RRISIQ et ses membres.
3) les opportunités de stimuler les activités de recherche du RRISIQ et d'accroitre son rayonnement sur la scène internationale que permet cette collaboration.

La priorité sera accordée aux projets qui mobilisent plusieurs chercheurs, affiliés à diverses institutions au Québec et à l'international.

- Chacune des dimensions de la pertinence de la collaboration sera évaluée sur une échelle de quatre niveaux (0 : nulle, 1 : faible, 2 : moyenne, 3 : excellente) pour un total maximal de 9 points.

2. Pertinence du projet et contribution au domaine des interventions et pratiques en sciences infirmières. L'importance de la contribution sera évaluée selon :

1) l'apport au développement de connaissances pour l'intervention infirmière. S'il s'agit d'un projet de développement, de mise en œuvre ou d'évaluation d'une intervention, veuillez vous référer au document intitulé « Critères d'évaluation- Concours Printemps 2017 » au bas de la page « Concours en cours » du site Web pour connaitre le détail des critères (voir le premier point).
2) ce qu'on peut raisonnablement espérer voir se développer grâce à ce projet ou encore les bénéfices pour les chercheurs, les infirmières, les patients ou les organisations que ce projet pourrait entraîner.

-Chacune des dimensions de la pertinence du projet sera évaluée sur une échelle de quatre niveaux (0 : nulle, 1 : faible, 2 : moyenne, 3 : excellente) pour un total maximum de 6 points.

3. Faisabilité du projet et cohérence entre les moyens mis de l'avant et les objectifs. Seront évaluées la plausibilité et la faisabilité du projet.

- Ce critère sera évalué sur une échelle de trois niveaux (0 : nulle, 1 : faible, 2 : bonne, 3 : excellente) pour un total maximal de 3 points.

Mode l'allocation des ressources
L'année financière s'étend du 1er avril au 31 mars. La contribution financière est allouée jusqu'au 31 mars 2019.

Mécanismes de conflits d'intérêts et de résolution de conflits
Veuillez vous référer à la Charte du RRISIQ, disponible sur www.rrisiq.com

N'oubliez pas de confirmer que vous avez bien compris les règlements dans le formulaire d'inscription.